



MUNICIPALITE DE 1552 TREY

Administration communale, Place du Collège 1, 1552 Trey, Tél. 026 668 29 35

Consultation publique du futur horaire 2025

Chaque année, à mi-décembre, une adaptation des horaires des transports publics a lieu. Elle concerne non seulement les horaires de trains, mais également celui des lignes de bus. Le nouvel horaire doit permettre d'améliorer la ponctualité et d'assurer le déroulement des nombreux chantiers d'entretien et de développement prévus ces prochaines années, particulièrement en Suisse romande. Cette consultation est donc spécialement importante, l'horaire 2025 contenant de nombreux changements.

Le mandat des transports publics régionaux est l'affaire des cantons. Ils commandent les prestations qu'ils jugent nécessaires aux différentes compagnies de transports. En revanche, la consultation permet à tout un chacun de s'exprimer, de faire des propositions ou des remarques concernant la desserte en transports publics.

Pour l'horaire 2025, qui entrera en vigueur dès le 15 décembre 2024, **une période de consultation est ouverte du 23 mai au 9 juin 2024**. Dans ce délai, les communes et la population pourront transmettre leur position à leur canton respectif.

Nous vous invitons tous, habitantes et habitants, à vous impliquer dans la conception des futurs horaires et faire part de vos remarques, vœux et doléances.

Connectez-vous au site Internet <https://www.tp-info.ch/fr> pour consulter l'horaire 2025 et rédiger vos propositions.

Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir une copie de vos commentaires à l'administration communale pour qu'elle puisse les reprendre dans sa propre prise de position, ainsi qu'à la Coreb qui préparera une prise de position régionale.

D'avance, nous vous souhaitons une bonne réflexion et vous remercions vivement de votre implication.

La Municipalité de Trey